

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4110261

N/REF : 8/11/2024 9H43 C:025951 I:34392
V/REF : 927802
V/Email reçu le Vendredi 08/11/2024 à 9H43

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0964
IMMEUBLE : PIZZICATO -0964
1, RUE HECTOR BERLIOZ
38320 POISAT

Fontaine, le 29 Novembre 2024

Référence Marché: Lot 7-Menuiserie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 1 BERLIOZ - PALIER R+1
MOTIF : INTERVENIR POUR
REFIXER AVEC VISSERIE INVISIBLE LA PLAQUE DE FINITION DE L'ARMOIRE
TECHNIQUE DU PALIER R+1
LA PLAQUE EST STOCKÉE DANS LE LOCAL VÉLO
Donneur d'ordre : M. F. YADEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12/11/2024 A 13H30:

INTERVENTION DEPUIS LE PALIER R+1

PREVOIR DE REVENIR AVEC UNE CARTOUCHE DE COLLE NEOPRENE POUR POUVOIR
COLLER LA PLAQUE DE PAREMENT SUR LA PORTE DE LA GAINTE TECHNIQUE

LE 13/11/2024 A 09H45:

RECUPERATION, NETTOYAGE ET MISE EN PLACE DE LA PLAQUE DE PAREMENT
CONTROLE BON MAINTIEN - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 13/11/24 à 17H49 M. F. YADEL
AH LCOMPTER Email envoyé le 13/11/24 à 17H49 M. F. YADEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MEN1001-Heure(s) Menuiser	1	46,93	70,39
1,00	MEN1001-Heure(s) Menuiser	2	46,93	46,93
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Cartouche(s) de colle	1	18,50	18,50
1,00	Coef Maj.1,20 s/fournitures Hors BPU	1	1,19%	0,22
TOTAL H.T.				136,04
T.V.A. a 10,00%				13,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>149,64</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN